

RAPPEL DES RECOMMANDATIONS SANITAIRES DANS LA VALLEE DE L'ORBIEL

A l'attention des communes situées sur les anciens sites miniers et industriels de la vallée de l'Orbiel et/ou ayant été inondées par l'Orbiel ou ses affluents (*Grésillou et Rieu Sec*)
(Communes de Salsigne, Villanière, Villardonnel, Mas Cabardès, Les Ilhes, Lastours, Limousis, Conques/Orbiel, Villalier, Trèbes et Bouilhonnac)

Compte tenu de son passé industriel et minier, la vallée de l'Orbiel fait l'objet depuis de nombreuses années d'une surveillance environnementale et sanitaire.

Les études réalisées, ont conduit les autorités, à émettre, à titre de précaution, un certain nombre de recommandations sanitaires, simples à mettre en œuvre, dès 2006, qu'il convient de rappeler régulièrement :

	<p>Dans l'Habitation :</p> <p>Retirer ses chaussures et les vêtements ayant pu être en contact avec les sols en entrant dans le logement.</p> <p>Nettoyer souvent le sol des pièces du logement, des balcons et des terrasses avec un linge humide.</p> <p>Laver fréquemment les vêtements, jouets et doudous des enfants.</p>
	<p>Potagers :</p> <p>Diversifier sa consommation de fruits et légumes et ne pas consommer uniquement ceux du jardin potager.</p> <p>Laver soigneusement les légumes avant consommation.</p>
	<p>Environnement :</p> <p>Ne pas consommer l'eau des puits privés, ni recueillir les produits de la vallée de l'Orbiel (plantes aromatiques, escargots, asperges, champignons,...)</p>
	<p>A l'extérieur :</p> <p>Effectuer un lavage soigneux des mains après avoir joué ou travaillé en extérieur.</p> <p>Couper les ongles des enfants courts</p> <p>Ne pas laisser jouer les enfants sur des sols nus.</p>

Agence Régionale de Santé Occitanie

Délégation Départementale de l'AUDE
14 rue du 4 septembre - BP 48
11021 CARCASSONNE CEDEX - Tél : 04 68 11 55 11

www.occitanie.ars.sante.fr



Tous mobilisés pour la santé
de 6 millions de personnes en Occitanie
www.prs.occitanie-sante.fr